

ASSOCIATION DES CENTRALES D'ACHATS AFRICAINES DE MEDICAMENTS ESSENTIELS



- 19 pays membres : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Union des Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée Conakry, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.
- Porte ouverte aux pays



La XI^{ème} Assemblée Générale de l'ACAME s'est tenue à Antananarivo les 28 et 29 octobre 2008 au National Leadership Institute of Madagascar (N.L.I.M.) Iavoloha autour du thème : « L'optimisation de la gestion des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels membres de l'ACAME ».

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence Monsieur Le Ministre de la Santé et du Planning Familial, le Docteur Paul Richard RALAINIRINA, en présence de la Présidente en exercice de l'ACAME Madame Paulette MOUNGUENGUI, du Secrétaire Permanent de l'ACAME Monsieur Lazare BANSSE, du Directeur Général de SALAMA Monsieur Tahina ANDRIANJAFY et du Directeur Général du N.L.I.M. Monsieur Hubert RAKOTOARIVONY.

Ont participé à cette Assemblée Générale les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME, les représentants des partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux, les représentants de fournisseurs nationaux et étrangers, ainsi que des invités reconnus pour leurs compétences diverses.

Les deux journées ont surtout été axées sur :

- Des communications scientifiques portant sur des sujets d'actualités liés aux Centrales d'Achats : Programme d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'Ouest (PRSAO) – Présentation et Plan de Développement Stratégique de SALAMA – Etat des lieux et perspectives de la décentralisation de la CAMEG de Burkina Faso – Intégration des programmes verticaux à SALAMA – La problématique des ACT – Le marché mondial des vaccins et rôle potentiel des Centrales d'Achats en Afrique – Présentation de l'Agence du Médicament de Madagascar – Présentation du Département de Pharmacie de la Faculté de Médecine d'Antananarivo.
- Les réunions de l'Assemblée Générale des Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME qui ont abouti à un certain nombre de résolutions (voir encadré).

A l'issue de cette XI^{ème} Assemblée Générale :

- Monsieur Tahina ANDRIANJAFY, Directeur Général de SALAMA a été élu Président de l'ACAME pour l'exercice 2008/2009
- Les membres de l'ACAME ont tenu à témoigner de leur grand intérêt pour les activités menées par l'Association Réseau Médicament et Développement (ReMeD) pour la pérennisation de son action remarquable en appui aux politiques pharmaceutiques africaines : ils ont également tenu à exprimer leur profonde reconnaissance aux autorités de la République de Madagascar, particulièrement Son Excellence Monsieur Marc RAVALOMANANA, Président de la République de Madagascar, le Général Charles RABEMANANJARA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et le Docteur Paul Richard RALAINIRINA, Ministre de la Santé et du Planning Familial, pour le chaleureux accueil et les excellentes conditions de travail mises à la disposition des participants ; ainsi qu'aux Partenaires Techniques et Financiers, notamment la Commission Européenne et la Coopération Française pour l'appui qu'elles apportent à l'ACAME dans la mise en œuvre de son Plan de Développement Stratégique.
- L'Union des Comores a été retenue pour abriter la XII^{ème} Assemblée Générale de l'ACAME en 2009.



Cérémonie d'ouverture de la XI^è AG de l'ACAME au N.L.I.M. Iavoloha De g à d. : M. Lazare Banssé, Secrétaire Permanent – Mme Paulette Mounquengui, Présidente de l'ACAME ; SEM Paul Richard Ralainirina Ministre de la Santé et du Planning Familial ; M. Tahina Andrianjafy, Directeur Général de Salama ; M. Hubert Rakotoarivony, DG du N.L.I.M..

LES RESOLUTIONS DE LA XI^è AG :

- 1 – Lancement d'une campagne panafricaine de promotion des médicaments essentiels génériques.
- 2 – Optimisation de la gestion informatique dans le but d'améliorer le mécanisme d'estimation des besoins, de gestion de stock et de suivi des consommations ; de favoriser les échanges d'informations et d'expériences entre les Centrales d'Achats par le biais du portail web de l'ACAME hébergeant un forum de discussion interne.
- 3 – Adoption d'un dossier d'appel d'offres standard avec présélection des fournisseurs et des médicaments au cours de l'exercice 2008/2009.
- 4 - Utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires en s'appuyant sur les principes élémentaires de développement des capacités locales, de consolidation et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement, et également d'efficacité et de cohérence le long de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du médicament. (Déclaration de Dakar du 08 décembre 2006).